

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°145 • Janvier 2023 **Votre magazine municipal**



Dossier

Mobilités durables : un enjeu majeur !



Conseil de quartier • p 10
Le dispositif Zéro Déchet s'étend en ville



Education • p 12
Rénovation énergétique : un collège exemplaire



Festival • p 20
Rires Ô Lac débarque à L'Esplanade du Lac



2



Lancement des illuminations de Noël

La magie de Noël s’est propagée dans les rues de la ville ! Samedi 3 décembre, Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes ont lancé officiellement les illuminations sur la place de l’Office de Tourisme. Un moment convivial et festif pour le lancement de cette période de fêtes.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Mobilité : un enjeu majeur



P7-8 • Actualités



P10 • L’opération Zéro Déchet étendue



P10 • Zoom sur les projets des conseils de quartier



P12 • Rénovation du collège Marcel-Anthonioz



P16 • Un nouveau directeur pour l’Office de Tourisme



P17 • Découvrez vos nouveaux commerces



P18 • Festival Rires Ô lac : première !



Édito

Permettez-moi tout d'abord en préambule de ces quelques lignes de vous souhaiter au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents de la collectivité une très belle et heureuse année 2023. Une année que nous vous souhaitons belle, joyeuse et surtout en pleine forme.

2023 sera une année importante pour notre belle ville de Divonne-les-Bains. Au sortir de la crise Covid-19 qui a paralysé notre pays durant deux ans, 2022 a permis de bien positionner nos projets au regard des enjeux climatiques de plus en plus prégnants sur notre quotidien. Ainsi, dans ce premier numéro de l'année, nous avons choisi de mettre en exergue la mobilité. Aujourd'hui notre ville est engagée aux côtés de ses partenaires les plus fidèles, Etat, Région, Département, Agglo et Pôle métropolitain pour vous permettre de vous déplacer plus facilement et plus proprement. Des transports en commun, en passant par les mobilités douces, et la mise en place de véhicule en autopartage ou via le développement du covoiturage, tout est mis en œuvre pour sortir de l'utilisation personnelle de sa voiture. La volonté de notre équipe municipale sur ces sujets passera également par la mise en place d'un nouveau plan de mobilité qui entend lutter contre les incivilités routières et encadrer le trafic de transit. Ce schéma sera soumis à la concertation au premier trimestre 2023.

Parmi les projets phares à venir, Divonne-les-Bains verra en 2023 sa Grande Rue rénovée, apaisée et végétalisée, les travaux du Nautique seront engagés pour en faire une véritable salle polyvalente à destination des Divonnais, le tout dans



un équipement écoresponsable. En fin d'année 2023 nous aurons également trouvé un partenaire privé pour refaire de nos Thermes un équipement de référence en matière de santé mais aussi environnementale. J'en profite ici pour adresser mes remerciements au Conseil Départemental de l'Ain qui va transformer notre collège Marcel-Anthonioz en un établissement exemplaire puisqu'il va être soumis à d'importants travaux de rénovation thermique. Et bien entendu, les sujets du quotidien seront passés au tamis de ces enjeux de transition écologique avec par exemple un nouveau plan de performance énergétique de l'éclairage public, la poursuite de notre plan de plantation de 1 500 arbres ou la protection de nos sources d'eau. Les sujets de transition écologique sont nombreux et vont irriguer l'ensemble de nos politiques publiques.

Vous l'avez compris, s'il fait déjà bon vivre dans notre si belle commune, 2023 marquera l'entrée dans une nouvelle ère pour Divonne-les-Bains.

Vive Divonne-les-Bains !

Vincent SCATTOLIN

-Maire de Divonne-les-Bains
-Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
-Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



*Développer
et sécuriser les
modes de transports
durables*



Repenser la mobilité, pour une ville apaisée

Les mobilités sont un enjeu majeur pour l'avenir de notre ville, pour la qualité de vie de nos habitants, la transition écologique, et la préservation de notre environnement. Dans ce cadre, les élus ont repensé un plan de circulation afin de lutter contre le trafic de transit et les incivilités routières.

Divonne-les-Bains a récemment lancé un audit sur l'ensemble de ses voiries. Réalisé par un bureau d'études, l'objectif est de hiérarchiser les voies, d'adapter les vitesses et d'apaiser le centre-ville. « *Nous souhaitons également, à travers ce schéma directeur réorienter le trafic routier, explique Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué à la transition écologique et aux mobilités durables. L'idée est de déplacer le trafic de transit sur les axes principaux, en les rénovant en partie, notamment avec de l'enrobé anti-bruit.* » Les rues principales du centre-ville seront maintenues ou limitées à 20km/h, les axes secondaires seront à 30km/h et les axes principaux à 50km/h. Différents aménagements seront réalisés pour la sécurité de tous. « *La réfection de la Grande Rue est faite en ce sens. C'est une zone de rencontre entre piétons, cyclistes et automobilistes.* »

Les modes doux seront également sécurisés et étendus sur la ville. De nouvelles pistes et voies cyclables seront créées. « *Nous allons mieux mailler le territoire. Aujourd'hui, nous avons une liaison nord-sud, entre Grilly et Crassier. L'idée est de développer la liaison est-ouest, entre le lac et la montagne.* »

La concertation avec les conseils de quartier se fera au cours du 1^{er} trimestre 2023. Le nouveau plan de circulation permettra d'apporter une vision globale de la mobilité. « *Nous avons lancé une consultation citoyenne dans le cadre de cet audit. Nous avons également travaillé avec les associations telles que Apicy, l'association des piétons et cyclistes du pays de Gex. Nous avons recensé et tenu compte de leurs remarques.* »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Mobilité : des offres diverses



En matière de mobilités durables, la ville de Divonne-les-Bains offre diverses alternatives à la voiture.

50 VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Depuis septembre 2021, 50 vélos électriques sont en libre-service, répartis dans 12 stations aux quatre coins de la ville. Grâce l'application mobile Oowi, les habitants peuvent effectuer leurs déplacements quotidiens ou occasionnels. Plus de 2 000 trajets ont été enregistrés depuis le démarrage. La distance moyenne parcourue est d'environ 4,3km pour une durée moyenne de 30 minutes. La totalité des trajets parcourus représente 4 600km ce qui a permis d'économiser 700kg de CO2. Une nouvelle station devrait voire le jour au printemps prochain au camping Huttopia.

LA PRIME À L'ACHAT DE VÉLOS

Afin d'encourager les mobilités douces et d'agir pour le développe-

ment durable, le Conseil Municipal a voté, en 2020, la prime à l'achat de vélos neufs et d'occasion pour les Divonnais. Est éligible à l'attribution de l'aide, toute personne physique adulte dont la résidence principale se situe à Divonne-les-Bains et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo. Pour être éligible à l'attribution de l'aide, l'acquisition du matériel doit être effectuée auprès d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire de l'agglomération du pays de Gex.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, 77 subventions ont été accordées pour un montant cumulé de 13 300€. Le montant moyen de l'aide accordée s'élève à 175€. Le montant moyen du vélo est de 1 612€. Les vélos ayant bénéficié d'une subvention sont à 51% pour les loisirs. 58% des bénéficiaires déclarent que sans la subvention municipale, ils n'auraient pas acheté de vélo. **Pensez à remplir votre formulaire de demande sur www.divonnelesbains.fr**



Citiz : le véhicule d'autopartage



Au printemps prochain, la commune de Divonne-les-Bains sera dotée de deux véhicules d'autopartage Citiz. Le premier sera 100% électrique, le second hybride. Une borne de recharge sera installée sur le parking du Globe à côté de l'Office du Tourisme. Il sera ensuite possible de louer les véhicules. Les utilisateurs paient en fonction du temps d'utilisation. La commune dispose d'ores et déjà de bornes de recharges pour les véhicules électriques, place de l'Eglise, au parking de l'Esplanade, à Carrefour ainsi qu'au Domaine de Divonne.

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN !

Il ne s'agit pas d'une compétence communale, mais les élus travaillent tout de même avec les différents partenaires pour proposer une offre adaptée aux utilisateurs. « *Nous souhaitons apporter des solutions à nos concitoyens avec notamment plus de fréquence des bus des lignes 814, 818 et 33* », explique Tidiane-Olivier Fall. Un dispositif d'aide pourrait voir le jour pour inciter les habitants à prendre les transports en commun dans le courant de l'année 2023.



Tidiane-Olivier Fall,
Adjoint délégué à la
transition écologique et
aux mobilités durables

“ Une réflexion globale a été engagée pour une vision de la mobilité à court, moyen et long termes. Nous voulons développer le multimodal et inciter d'autres modes de déplacement que la voiture. Nous travaillons avec l'ensemble de nos partenaires pour pouvoir proposer à nos concitoyens une offre plus importante en matière de mobilités durables. ”

LE PÉDIBUS POUR LES ENFANTS !

Lancé par le conseil de quartier de Saint-Gix/Villard/Plan, le Pédibus tend à se développer à l'ensemble des écoles publiques divonnaises. Le principe : permettre aux enfants d'aller à l'école à pied en toute sécurité. La ville a analysé les besoins à travers un questionnaire.

Témoignage



Aller travailler à vélo : « C'est bon pour la santé, le moral et la planète »

Maria Cortès, habitante de Divonne-les-Bains, a décidé de changer ses habitudes en matière de mobilité il y a déjà quelques années. « J'ai pratiqué le covoiturage dans le passé notamment via l'application Blablalines, explique-t-elle. Nous étions trois collègues de la même entreprise. En plus d'être économique et avantageux pour le porte-monnaie, c'est bénéfique pour la santé. Le seul inconvénient du covoiturage, ce sont les horaires. Il faut trouver des personnes qui effectuent les mêmes horaires dans un même environnement. C'est assez strict. »

Depuis le mois de juillet dernier, Maria Cortès a investi dans un vélo électrique. « Je me rends sur mon lieu de travail, à l'aéroport de Genève, deux fois par semaine. Aller travailler à vélo, c'est bon pour la santé, pour le moral et pour la

planète. » Animatrice pour l'atelier de la Fresque Numérique, la conscience écologique de Maria s'est développée. « Je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas que la voiture. Prendre les transports en commun par exemple permet de se vider la tête le temps du trajet, de se déconnecter un peu. A vélo, c'est pareil ! Cela permet de penser à autre chose qu'au travail. De plus, entre Divonne-les-Bains et l'aéroport de Genève, la route est très belle. Je passe principalement par des pistes cyclables. »

Pour ceux que l'aventure vélo-travail effraient, Maria Cortès propose de partager avec vous une partie de son chemin. « Je pense que cela peut inciter les gens à changer leurs habitudes. Il suffit simplement d'avoir de la motivation. A plusieurs, cela peut être plus facile. »

Le Pôle métropolitain encourage le covoiturage

Le covoiturage est une solution simple et efficace pour diminuer le nombre de voitures sur les routes et ainsi limiter les périodes de congestion du trafic. Le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé à agir sur ce volet. Depuis 2019, le Pôle métropolitain a repris la gestion du service covoiturage-leman.org. La plateforme centralise toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique et met en relation les passagers et conducteurs du Grand Genève ! Depuis 2020, il regroupe désormais les offres de six opérateurs publics et privés (dont Blablacar, Blablalines, Movici et KLAXIT) et intègre des liens vers les communautés de covoiturage actives sur Facebook. Les informations sur les autres services de proximité tels que la carte interactive des parkings-relais du Grand Genève et les bornes des lignes de covoiturage **Hé!Léman** viennent compléter la plateforme.



LE TEMPS DES FORÊTS, UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES ANIMALIÈRES !

Découvrez l'exposition « Le temps des Forêts » proposé par le photographe Adrien Favre sur le parvis de l'Esplanade du Lac jusqu'au 31 janvier. A travers ce projet photographique qui mène le spectateur au cœur de régions françaises qu'il affectionne particulièrement, Adrien Favre veut redonner une place au sauvage et alerter sur nos modes de vie qui sont en train de ronger la planète et les derniers espaces naturels. Le photographe leur rend alors hommage dans des décors épurés, et appelle le spectateur à une poésie, à porter un autre regard sur le monde dit « sauvage ». Cette exposition invite le spectateur à chercher une réponse à ces questions, à recréer une cohabitation entre espèces aux intérêts contradictoires.



PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES EN MAIRIE !

Depuis le 3 janvier, la direction générale des Finances publiques propose une permanence au sein de la mairie de Divonne-les-Bains tous les mardis de 13h30 à 16h30. Uniquement sur rendez-vous !

+ d'infos

www.impot.gouv.fr

LES TRAVAUX DE LA GRANDE RUE REPRENNENT !

Le 9 janvier prochain les travaux d'aménagement de la Grande Rue reprendront. La livraison est prévue pour la fin du mois de novembre 2023.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



GRAND LÉMAN : LE PROJET URBAIN ET PAYSAGER BOULEVARD DES EPINETTES DÉMARRE !

Le projet immobilier « Grand Léman » situé boulevard des Epinettes est lancé ! Porté par Apricot Immobilier, marque de promotion immobilière de la Semcoda, il est composé de 86 logements répartis en trois bâtiments. 52 sont en accession libre et 34 logements sociaux. Cette résidence arborée comprendra également une crèche privée de 10 berceaux.

Dans le cadre de ce projet, le promoteur verse 700 000 € à la ville, qui permettront de :

- Rénover l'avenue du Mont Mussy

avec un enrobé anti-bruit,

- Rénover le rond point,
- Créer une piste cyclable sécurisée,
- Remettre le ruisseau à l'air libre,
- Végétaliser ce secteur de la ville.

La livraison est prévue à l'été 2025. Le coût total de cet aménagement est de 12M€. Aujourd'hui 20 logements en accession libre ont d'ores et déjà été vendus.

+ d'infos

www.apricot-immobilier.com



LE VESTIAIRE DE L'ÉQUIPE D'ENTRAÏDE DU PAYS DE GEX VOUS ATTEND !

Afin de lutter contre la précarité et le gaspillage, une équipe de bénévoles trie des vêtements afin de les revendre à un prix modique. L'argent récolté permet, par l'intermédiaire des assistantes sociales, d'aider les personnes en difficulté dans le pays de Gex. Seuls les vêtements, sac à main, chaussures, linge de maison en bon état et dans des sacs fermés sont acceptés. Les locaux sont situés à l'arrière du bâtiment de l'Hôtel de ville. Le magasin est ouvert les lundis de 15h30 à 18h30, les jeudis de 14h à 17h et le premier samedi du mois de 9h30 à 11h30.



8 janvier : la cérémonie des vœux du maire de retour

Après deux ans d'absence, la traditionnelle cérémonie des vœux revient à l'Esplanade du Lac. Le maire Vincent Scattolin et le conseil municipal de Divonne-les-Bains vous invitent à partager ce moment convivial à 11h, le 8 janvier prochain.



LE RECENSEMENT DÉBUTE LE 19 JANVIER !

Cette année, Divonne-les-Bains réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres (Pensez à bien identifier votre logement si plusieurs boîtes aux lettres sont regroupées). Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2023 ? Contactez la commune : 04 50 20 03 49.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements. Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune,
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies,
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs, de commerces, de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la direction de la proximité : 04 50 20 03 49

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr



Les lauréats du concours organisé à Saint-Gix-Villard-Plan.

Le dispositif Zéro Déchet se développe à l'échelle de la Ville

10

La ville lance son défi « Zéro Déchet » pour les Divonnais qui veulent tenter de diminuer leurs déchets et apprendre à ce sujet.

La ville est activement engagée dans la transition écologique et à ce titre souhaite associer les Divonnais à œuvrer pour l'environnement et la transition écologique. « *Ce défi est un moyen de transmettre des idées nouvelles pour changer des habitudes ancrées et ainsi œuvrer pour diminuer notre impact sur l'environnement* », indique Tidiane-Olivier Fall, maire-adjoint à la transition écologique et aux mobilités durables. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de mettre en œuvre une politique de transition écologique réelle et être reconnu grâce à la labellisation Climat, air, Energie.

Ainsi pendant 4 mois, cinquante familles (ou plus) pourront à leur rythme tenter de réduire leurs déchets grâce aux techniques, informations et expériences de personnes qui dans leur vie quotidienne ont intégré de petits gestes qui ont un impact sur leurs déchets. Tout au long de cette expérience, les participants seront accompagnés et pourront participer à des ateliers en lien avec cette thématique.

Pour tout renseignement ou si vous voulez vous inscrire, n'hésitez pas à écrire à quartiers@divonne.fr ou au 06 31 31 53 39. Le conseil de quartier sera présent sur le marché des dimanches 15 et 22 janvier 2023.

#JVD Je vis à Divonne-les-Bains n°145 Janvier 2023

QU'EST-CE QUE LE DÉFI « ZÉRO DÉCHET » ?



Sur inscriptions, les personnes qui souhaitent participer devront pendant trois semaines peser leurs déchets. Puis selon leurs envies, chacun pourra adopter de nouvelles mesures dans son quotidien et partager ses conseils pratiques avec les autres participants.

Pour accompagner les Divonnais, les commerçants sont également associés à ce défi dans la mesure où leurs actions envers la protection de l'environnement sont recensées sur le site de la Mairie. Ainsi, les participants et les Divonnais pourront connaître les commerces qui acceptent les contenants des clients pour emballer leurs produits achetés par exemple. « *Les commerçants ont leur rôle à jouer dans la diminution du plastique, emballage et autres composants polluants l'environnement. Associer les commerçants Divonnais permet de renforcer l'impact de ce défi* », précise Eric Gavaret, maire-adjoint à la vie commerciale, à la proximité et aux conseils de quartier.



Les rendez-vous du conseil de quartiers d'Hutins, Voirons, Grande Champagne

Le conseil de quartier d'Hutins, Voirons, Grande Champagne organise à compter de janvier, un goûter mensuel tous les 3^{es} mercredis à la Villa Roland de 17h à 19h. Ces moments de partage seront l'occasion pour chaque habitant de ce quartier de se rencontrer, échanger et de faire de nouvelles connaissances.

Fresque du climat

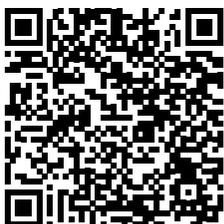
Le conseil de quartier d'Hutins, Voirons et Grande Champagne organise un atelier fresque du climat le 18 janvier à la Villa Roland, à partir de 17h. Les fresques du climat sont des ateliers ludiques et collaboratifs ayant pour objectif de vous sensibiliser et vous former aux enjeux environnementaux. Les fresques permettent à

chacun de déclencher des actions constructives face aux enjeux du changement climatique et autres.

+ d'infos

www.fresqueduclimat.org

S'enregistrer à l'atelier en scannant le QR code



NOUVEAU BUREAU A ARBÈRE

Lors de leur réunion plénière du 8 décembre dernier, le conseil de quartier d'Arbère a élu un nouveau bureau. Il se compose de Mathieu Gain (président), Jacques Paccani (VP), Aurélie Bozon et Adèle Ringot (secrétaires), Pauline Andéol (trésorière).



ARBÈRE FÊTE NOËL



Le conseil de quartier d'Arbère a organisé le mercredi 14 décembre un après-midi festif pour la décoration du sapin de Noël d'Arbère.

Les **70**
enfants du centre
de Loisirs d'Arbère

ont pu décorer le sapin et profiter d'un goûter offert par le conseil de quartier. Puis petits et grands gourmands ont pu déguster des crêpes, du chocolat chaud et/ou vin chaud grâce au stand tenu par l'association Racines d'Arbère.





Véronique Baude, première adjointe et vice-présidente du Conseil départemental.

12

Collège Marcel-Anthonioz : une rénovation énergétique pour 2023

2 millions d'€

C'est le montant de l'opération. Les travaux sont financés par le Département de l'Ain.

52%

Il s'agit de la réduction des consommations de chauffage pour le collège à la fin des travaux.

Mars 2023

C'est le début du chantier pour une durée d'un an.

Le collège Marcel-Anthonioz a été construit en 1976. Le Département de l'Ain, en charge des collèges, a lancé ces dernières années, un plan de rénovation énergétique de ses établissements dont celui de Divonne-Bains fait partie. Une étude a été réalisée pour établir un diagnostic. Il en ressort un niveau de consommation de chauffage du collège et des logements élevé, un inconfort thermique l'hiver pour les occupants, une ventilation mécanique insuffisante et des menuiseries en fin de vie. « Face à ce constat, nous avons listé un nombre de tâches à réaliser pour permettre de réduire d'au moins 40% les consommations en énergie primaire pour le chauffage de l'ensemble du collège et logements, explique Véronique Baude, 1^{re} adjointe et vice-présidente du Département en charge des collèges, de l'éducation et de l'enseignement. Les objectifs sont aussi d'améliorer

le confort thermique et d'assurer une bonne qualité de l'air dans les locaux. » Les travaux concerneront donc l'enveloppe des bâtiments avec notamment l'isolation thermique par l'extérieur des façades, le remplacement de toutes les anciennes menuiseries et le remplacement de la couverture de toiture du CDI. Une ventilation sera également installée dans toutes les salles de classe. « Le budget de l'opération est de 2 millions d'euros. Cette rénovation permettra la réduction des consommations de chauffage de 52% pour le collège et de 45% pour les logements. » Les travaux seront découpés en sept phases « afin d'assurer la continuité des enseignements et la sécurité de tous les usagers de cet établissement scolaire ». Durant le chantier, les couloirs et les accès aux sorties de secours seront maintenus. Le chantier devrait débuter au mois de mars 2023 et s'achever en mars 2024.



L'ÉCOLE GUY DE MAUPASSANT SITE PILOTE POUR DÉVELOPPER LE SPORT À L'ÉCOLE

La Directrice académique des services de la Education Nationale de l'Ain, Maryline Rémer, l'Inspecteur de l'Education nationale sur la circonscription de Gex, Coupechoux Guillaume, étaient présents vendredi 16 décembre à l'école Guy de Maupassant pour rencontrer Véronique Baude, 1^{re} adjointe et vice-présidente de L'Ain, le Département et la directrice de l'école, Sophie Rannou.

L'objectif était de présenter le dispositif national « Notre école : faisons la ensemble » pour lequel l'école Maupassant sera site pilote pour le département de l'Ain

dès 2023. Il s'agira dans ce cas de développer la pratique du sport à l'école à travers plusieurs actions. Une évidence à Divonne-les-Bains, labellisée Terre de Jeux 2024. Les autres écoles de la ville ne sont pas en reste puisque Arbère a été retenue pour la mise en place d'une oasis de fraîcheur dans la cour de l'école, et Centre, dont le projet reste à définir, bénéficieront de ce dispositif national issu des remontées de terrain, doté de 500 millions sur 5 ans.

« Notre école, faisons la ensemble » s'inscrit dans les orientations fixées par le Conseil National de la Refondation.

Repas de fêtes pour les établissements scolaires divonnais

Jeudi 15 et vendredi 16 décembre, avant les vacances scolaires, les élèves des écoles publiques divonnaises et du collège Marcel Anthonioz ont pu profiter d'un repas de fêtes. Au menu pour les écoles : saumon, mousse de canard, parmentier de canard et un dessert au chocolat. Un grand merci au chef Stéphane Gropelly et à son équipe qui œuvrent au quotidien pour proposer une alimentation de qualité à nos jeunes.

Les équipes de la restauration scolaire du collège ont eux régalé les collégiens avec du saumon, des burgers et des frites. Un beau moment de partage qui a permis de mettre en avant la chorale du collège dirigée par madame Jacquet Omerin et Denis Guichard, du restaurant scolaire, qui a réalisé une magnifique Tour Eiffel en bois nécessitant 700h de travail.



13

Carrefour market 
DIVONNE  **provencia**
 Savourez nos terroirs

Lundi au samedi 8h00 à 21h00
Dimanche 8h30 à 12h30

691 Avenue du Crêt d'Eau, 01220 Divonne-les-Bains
 Tél. 04 50 99 36 40



Station essence



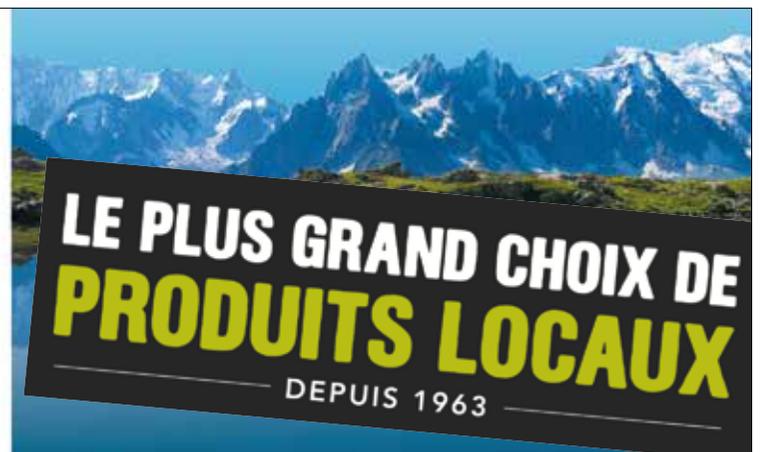
Borne de recharge



Relais Colis



Location véhicule





RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Le mois de décembre a été rythmé par les festivités de Noël. La féerie s'est installée dans les rues divonnaises pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

LE RESTAURANT SCOLAIRE REMPORTE LE PRIX NATIONAL AGRILocal

Immense fierté pour la Ville de Divonne-les-Bains de recevoir à Paris le lundi 21 novembre, en présence du maire Vincent Scattolin et de Patricia Loth, adjointe aux affaires scolaires, le trophée national Agrilocal dans la catégorie prix « solidarité acheteur ». Ce prix récompense l'équipe du restaurant scolaire, pilotée par Stéphane Grosnelly, qui rémunère au juste prix les 52 producteurs locaux avec qui la ville de Divonne-les-Bains travaille.



CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC WILFRIED N'SONDÉ

Les amoureux de littérature ont passé une très belle soirée à l'Esplanade du lac, ce mardi 29 novembre, pour le café littéraire avec Wilfried N'Sondé organisé par l'association Arpadi Divonne. L'auteur est venu présenter son dernier roman « Héliosphéra, fille des abysses ».



SPECTACLE DE NOËL DU SOU DES ÉCOLES

Des tribunes pleines, des sourires, de la joie et des beaux moments de partage à l'occasion du spectacle de Noël des écoles divonnaises, organisé les 10 et 11 décembre par le Sou des Écoles.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Le maire Vincent Scattolin et les élus du conseil municipal ont distribué les traditionnels colis de fin d'année aux aînés divonnais. 566 colis composés de produits artisanaux français et de qualité ont été réalisés par le fabricant Ducs de Gascogne.



Christmas Run

Après 5 ans d'absence, plus de 100 coureurs étaient au départ de la Christmas Run, course solidaire, organisée le vendredi 9 décembre ! Les sportifs ont couru 4km autour du lac au profit de Monts Jura Handisports, pour un total de 1 200€ reversés à l'association.



15



DIVONNE-LES-BAINS FÉLICITE SES SPORTIFS MÉRITANTS

75 sportifs divonnais étaient à l'honneur, le lundi 5 décembre, à l'Esplanade du lac pour la première cérémonie des sportifs méritants. Félicitations à eux pour leurs belles performances. Divonne-les-Bains est fière de ses athlètes.

LES COLLÉGIENS INITIÉS À LA BOXE

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, les élèves du collège Marcel-Anthonioz ont participé, le jeudi 8 décembre, à des démonstrations et initiations de boxe proposées par le club Divonne Muay Thai et son entraîneur Mohamed Majdoubi, Champion de France.



Titouan Raufaste

NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME

Dans son nouveau rôle, Titouan Raufaste ne souhaite pas tout réinventer. « *Nous avons la volonté de monter en gamme sur tous nos événements. Nous allons continuer de proposer des animations très variées tout au long de l'année.* » Un travail autour de la promotion touristique sera également mené. « *Nous devons attirer une clientèle touristique de loisirs, plus familiale.* »



En dehors de sa passion pour les événements, Titouan Raufaste est un grand amateur de rugby. « *Je pratique la discipline depuis 20 ans, à l'US Pays de Gex.* » Très impliqué dans son club, il a notamment fait partie du comité de direction et plus récemment du comité des joueurs. « *Cela concerne l'organisation d'événements. Je ne m'éloigne jamais très loin de l'animation.* »

Divonne-les-Bains dans le cœur

Né il y a 26 ans, Titouan Raufaste est un pur Divonnais. « *Ma famille est installée à Divonne-les-Bains depuis cinq générations. Mes grands-parents ont tenu un hôtel-restaurant pendant des années. Le tourisme est dans mon ADN.* »

Amoureux de la ville, Titouan est entré au sein de l'Office de Tourisme il y a 4 ans. « *Je suis arrivé en tant que stagiaire. J'ai enchaîné avec un CDD puis un CDI. En 2022, je suis devenu responsable du service événementiel.* »

Pourtant, après son baccalauréat, Titouan Raufaste s'oriente vers des

études de comptabilité. « *Je me suis très vite aperçu que cela ne me correspondait pas. Je me suis donc dirigé vers une licence événementielle et communication à Lyon.* »

Depuis le début du mois de novembre dernier, un nouveau défi s'offre à lui : celui de directeur de l'Office de Tourisme. « *Stanislas Tochitch a quitté son poste après 11 ans d'activité. Il m'a préparé depuis presque 2 ans à prendre le relais. Je ne m'attendais pas à prendre ces nouvelles responsabilités si rapidement. Mais je sais que je peux compter sur une équipe soudée qui effectue un travail incroyable.* »

+ d'infos

4, rue des Bains, 01220
Divonne-les-Bains
04 50 50 01 22
www.divonnelesbains.com
Sortir à Divonne-les-Bains





ALVE'ART VOTRE NOUVEAU MAGASIN DE DÉCORATION

Natacha et Laurent Singeot ont récemment ouvert leur boutique Alve'Art dédiée à la décoration d'intérieur. « *Nous avons toujours eu l'envie d'ouvrir notre propre magasin* », expliquent les gérants. Il y a deux ans, Natacha Singeot quitte son emploi en Suisse pour se consacrer pleinement à ce nouveau projet. « *J'ai suivi une formation dans la création d'entreprise. La décoration d'intérieur, secteur qui m'a toujours attirée, s'est imposée comme une évidence.* » La ville de Divonne-les-Bains, comme lieu d'implantation

n'a pas été choisie par hasard. « *Le centre-ville dispose d'un dynamisme et d'un esprit commercial unique dans le pays de Gex. Lorsque nous avons eu la chance de trouver un local dans la Grande Rue, nous n'avons pas hésité une seconde.* » Natacha et Laurent Singeot ont fait le choix d'une démarche raisonnée pour vous proposer des objets de grande qualité écoresponsables, fabriqués à la main et en matières naturelles. « *Tous nos produits proviennent d'artisans sélectionnés avec attention.* »

+ d'infos

40, Grande Rue
01220 Divonne-les-Bains
04 50 28 37 08
contact@alveart.fr



CARRÉ 76 : LA NOUVELLE LIBRAIRIE ET GALERIE D'ART(S) EST OUVERTE

La nouvelle boutique Carré 76 dédiée à la littérature et à l'art a ouvert ses portes au 76, Grande Rue. Pour les passionnés de littérature, un grand choix de livres est disponible : jeunesse, littérature française, étrangère, livres d'art, cuisine, bandes dessinées, guides de voyage... En ce qui concerne la galerie d'art, peintures, photographies, art ethnique avec des pièces venues d'Indonésie ou des répliques de musées nationaux... Il y en a pour tous les goûts. Venez vite découvrir ce bel univers !

+ d'infos

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h, le dimanche de 10h à 13h.
Fermé le lundi.



HENAO : VOTRE NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Inauguré le 25 novembre dernier, le salon de coiffure HENAO vous attend. Venez découvrir ce centre de bien-être capillaire qui prend soin de vous en utilisant des colorations végétales et des soins aux huiles essentielles.

+ d'infos

257b, avenue des Alpes
01220 Divonne-les-Bains
04 57 28 48 44
henao-beaute.fr



Rires Ô lac

Camille Chamoux

David Voinson

Anne Roumanoff

Baptiste Lecaplain

Sébastien Thoen,
parrain de la première édition



18

Rires Ô lac : le premier festival d'humour débarque à Divonne-les-Bains !

C'est la nouveauté 2023 ! Le premier festival d'humour, « Rires Ô Lac » s'installe à l'Esplanade du Lac du 1^{er} au 5 mars prochains ! Au menu : Camille Chamoux, Anne Roumanoff, David Voinson, Baptiste Lecaplain, Les hommes viennent de mars 2.0, Edouard Deloignon ou encore Sébastien Thoen, parrain de cette première édition ! Une programmation riche et variée qui promet de grandes soirées divertissantes ! « *C'est le temps fort de notre saison culturelle*, insiste Pascale Rochard, adjointe déléguée à la culture. *Nous sommes dans une période où nous avons de plus en plus envie de rire. Ce festival arrive à point nommé ! L'objectif de cet événement est de faire rayonner la ville. Toutes les forces vives du territoire seront associées à ce festival.* » Quatre soirées de spectacle et un après-midi seront proposés. « *La programmation permet de toucher toutes les tranches d'âge*, insiste Gêrôme Lormier, directeur de la culture. *C'est un festival pour tous les Divonnais et habitants du territoire. En premier lieu, à partir de 19h, nous organisons un apéro comédie. Quelques artistes locaux viendront présenter un petit sketch en amont du spectacle. Nous sommes ouverts aux candidatures. Pour cela, il suffit*

de nous envoyer une vidéo Youtube de sa performance humoristique. A 20h30, le spectacle débutera avec des premières parties de très bonnes qualités. »

Un festival déjà bien installé

Pour cette première édition, le parrain n'est autre que Sébastien Thoen qui fait le bonheur de RTL tous les jeudis matins dans la matinale d'Yves Calvi et surtout dans l'émission des Grosses têtes. Une séance de dédicaces sera organisée au sein de la nouvelle librairie, Carré 76.

Ouverte depuis le 1^{er} décembre 2022, la billetterie a rencontré un succès important. La quasi totalité des places a été vendue.

Et dans les coulisses de l'Esplanade du Lac, quelques grands noms de l'humour semblent avoir déjà signé pour la deuxième édition, en 2024... « *La ville de Divonne-les-Bains est connue pour sa qualité de vivre, demain, elle le sera pour sa qualité de rire !* »

+ d'infos

www.esplanadedulac.com

PROCHAINEMENT À L'ESPLANADE



12 | 01 • 19h30
FIN DE LUTTES



22 | 01 • 17h
JAZZ ON THE WATER 2



19 | 01 • 19h30
LA FENÊTRE



27 | 01 • 20h30
NUYE

L'ESPLANADE DU LAC
DIVONNE-LES-BAINS
SAISON CULTURELLE
22 23

Live the Alpine Life...



600m² de PUR OUTDOOR...

TEXTILE — CHAUSSURES — MATÉRIELS

Les plus marques...



TRAIL — ESCALADE -SKI — RANDO...

Tout votre équipement...au meilleurs prix

550 rue du Mont Blanc - Parking Botanic - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tél : 04 50 56 35 16



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Des actions de proximité, avec et pour les Divonnais !

Nous aurions pu profiter de cette tribune pour dénoncer le comportement des élus de l'opposition, de plus en plus irrespectueux, agressifs et insultants lors des conseils municipaux, loin de la « minorité constructive » qu'ils avaient annoncé en début de mandat, mais nous avons préféré parler de votre quotidien.

L'année 2023 sera certes consacrée à l'avancée des grands projets structurants pour notre ville, mais nous permettra aussi de répondre à vos préoccupations du quotidien. Ainsi, pour votre sécurité, nous allons poursuivre le déploiement

des 150 caméras de vidéoprotection et accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain. Pour vos déplacements, nous allons tripler le nombre de vélos électriques en libre-service et travailler à augmenter les fréquences des transports. Pour notre lien social, nous allons développer les actions intergénérationnelles et poursuivre les soirées guinguettes. Pour nos enfants, nous allons développer les activités durant le temps méridien et augmenter les actions organisées dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ». C'est parti pour une nouvelle année de travail, avec et pour les Divonnais !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

2023, une nouvelle année pour que Divonne-les-Bains sorte de son sommeil !

A déjà mi-mandat, et en regardant dans le miroir, force est de constater que notre cité qui bénéficiait d'une réputation radieuse dans le Pays de Gex est attaquée de toute part. Son image se dégrade au fil des mauvaises décisions qui sont prises (ou des non-décisions). Exemples : la fermeture des Thermes après moult épisodes fâcheux pour notre réputation, la piscine qui part à vau l'eau, le lac envahi d'algues, les travaux de la Grande Rue qui prennent (déjà) du retard, la friche du Quartier de la Gare qui piétine (normal : plutôt

que d'essayer de trouver des solutions avec les recourants, le passage en force a été préféré...) A tout cela, il faudrait rajouter les ratages qui ne sont pas nécessairement du fait de la Municipalité : le festival « Ça va Divonne » annulé, les travaux du Casino qui nous privent de notre Cinéma, le château en ruine ... tout cela est bien triste. Nous appelons de nos vœux un vrai plan d'investissements long terme, partagé de façon transparente (ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui), priorisant l'entretien de notre patrimoine actuel et des projets d'avenir (transition écologique, voiries, écoles, ...). Très belle année 2023 à toutes et tous !

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Tribune non remise dans les délais

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE DIVONNE-LES-BAINS
VOUS SOUHAITE

une belle & heureuse année

2023





NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequedecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr

Billetterie

04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
social@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

L'humeur du mois



285 ARBRES PLANTÉS EN 2022

Durant l'année 2022, 285 arbres ont été plantés sur l'ensemble de la ville de Divonne-les-Bains. L'objectif des 250 arbres plantés chaque année est donc atteint !

Sur le nombre total, 167 espèces ont été implantées ces dernières semaines notamment le long de la voie verte, direction Grilly et Crasrier. Les essences d'arbres, de moins de 10 ans, ont été choisies avec soin. Elles sont faites pour résister au réchauffement climatique et permettent de lutter contre la propagation du capricorne asiatique.

Cette opération s'inscrit dans l'objectif de 1 500 arbres plantés, entre 2020 et 2026. La municipalité de Divonne-les-Bains prévoit une enveloppe annuelle de 200 000€, et ce, jusqu'à la fin du mandat.

A noter également qu'avant la fin de l'année, le Fonds pour l'arbre a planté 30 nouveaux arbres dans le Jardin du Pont des Îles. La finalisation de ce parc, commencé en 2011, devrait toucher à sa fin courant 2023 grâce aux nombreux donateurs et à neuf nouvelles plantations.

Si vous souhaitez faire un don, contactez le Fonds pour l'arbre par mail à fondsarbre@gmail.com ou par téléphone au 06 10 88 04 73.

L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE REPREND LES ACTIVITÉS DE YOGA DES THERMES

Suite à la décision de suspension de l'activité des Thermes, l'association Loisirs Et Culture (LEC) a proposé de reprendre les cours de yoga en cohérence avec les activités qu'elle propose déjà. Dans une volonté de maintenir un éventail de loisirs variés, Nicolas Joly, professeur de Yoga, poursuit son activité au sein du LEC depuis le 2 janvier. Ainsi, deux cours par semaine sont proposés le lundi soir de 18h30 à 19h45 et le mardi matin de 9h30 à 10h45. Afin de permettre à tous de venir découvrir ces cours, une séance d'essai est proposée au prix de 10€ les 2 et 3 janvier. Ensuite, les cours débiteront le 30 et 31 janvier pour 20 cours jusqu'à fin juin au prix de 190€ (Prix Divonne/Grilly) ou 220€ (Prix externe), + 20€ d'adhésion à l'association.

État-civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marie-Thérèse DURAFFOURG, décédée le 15 novembre à Saint-Julien-en- Genevois

Robert VINDRET, décédé le 3 décembre à Gex



#DIVONNE2.0



Les services de la ville ont tout mis en œuvre pour faire vivre la magie de Noël à Divonne-les-Bains. Retrouvez nos plus belles photos sur le compte Instagram de la ville @villedivonne. Partagez vos clichés avec le #ilovedivonne.



La collectivité s'est dotée d'un recycleur électromécanique. Il permettra de recycler jusqu'à 160 kilos de biodéchets par jour provenant de la cuisine centrale. Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la ville sur le compte Twitter @villedivonne.



Le sous-préfet de l'arrondissement de Gex Joël Bourgeot était en visite à Divonne-les-Bains le 1^{er} décembre dernier. Accompagné du maire Vincent Scattolin et des élus du conseil municipal, il a pu découvrir l'ensemble des infrastructures et les projets mis en place par la Ville.



Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaine séance le jeudi 26 janvier.



divonnelesbains.fr

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, tous les emballages sans exception : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

À TRIER



Guide du tri



À TRIER



À JETER



Accélérateur de valorisation !



ANNECY | GRENOBLE | AIX-LES-BAINS | MONTAGNE



**EDI
FIM.**

*Le bonheur
à tous les étages*

Retrouvez votre logement neuf sur edifim.fr

Crédit photo : Limpid - Illustrations à caractère d'ambiance. RCS Annecy n° 438 819 583.